



VESTON LÉGER

recrute un(e) Chargé(e) de diffusion
Spectacle vivant (musique)

L'association & ses activités

Le collectif Veston Léger a été créé en 2012 par un ensemble de musiciens désireux de mutualiser leurs énergies & leurs compétences artistiques, dans le but de promouvoir la musique vivante, sous forme de concerts, résidences, masterclasses, etc.

Cette démarche collective défend des valeurs communes à ces différents musiciens, telles que la diversité musicale, la créativité & la qualité des propositions artistiques, la richesse des influences et inspirations, l'engagement dans une démarche à long terme... Les porteurs de projets artistiques représentés par cette association sont des compositeurs multi-instrumentistes, actifs sur différentes scènes en tant que leaders ou interprètes. Ils participent ainsi à l'évolution et à la diffusion des musiques qu'ils pratiquent, qu'elles soient Jazz, Funk, Musiques du Monde, ou Hip Hop...

L'association propose des concerts, des spectacles musicaux et événementiels variés. Actuellement, elle représente les groupes Ultra Light Blazer (Hip-Hop), 112 Brass Band (Hip-Hop/Funk), Les Oignons (Jazz Trad. & Tapdance), Maracuja! (Jazz do Brasil) & Roller Brass Band (Fanfare Funk sur Rollers). Elle est amenée à se développer et à accompagner de nouvelles créations, collaborations artistiques et actions culturelles.

Les groupes du collectif sont composés de professionnels (intermittents pour la plupart) et ont de nombreux concerts à leur actif ainsi que des outils de démarchage & de promotion adaptés (EP/CDs, vidéos, dossiers, sites & réseaux sociaux...).

>>> *Pour la saison 2015-2016 :*

- environ 50 concerts, animations & action culturelles
- 3 albums produits, enregistrés & commercialisés, une majorité de répertoire original
- partenariats consolidés avec des professionnels de la musique
- partenariats en développement avec des lieux de diffusion & institutionnels

>>> **Pour la saison à venir :**

- développement du nombre de représentations publiques
- promotion des albums sortis
- recherche de lieux de diffusion pour résidences artistiques
- dossiers d'aides à la tournée, projets & déplacements (institutionnels & sociétés civiles)
- nouveaux projets artistiques (ciné-concert, festival, etc)

Description du poste

>>> Reprise & développement de poste existant

- Négociation et vente des spectacles
- Recherche de coproducteurs, diffuseurs et partenaires financiers pour la réalisation de concerts, actions culturelles, résidences, événements et toute autre collaboration artistique
- Promotion du travail artistique auprès des programmateurs et des institutionnels (déplacements possibles sur festivals, événements, salons...)
- Élaboration et mise à jour des outils de travail (dossiers, base de données...)

Formations / expériences

Formation supérieure en adéquation avec la description du poste, spécifique au domaine culturel et/ou expérience significative sur ce type de poste (commercial, communication, administration et gestion de la musique)

Profil requis

- Intérêt avéré & connaissance (au moins partielle) des musiques défendues par l'association
- Qualités relationnelles, commerciales et rédactionnelles indispensables
- Bonne connaissance des réseaux professionnels et de leurs spécificités (festivals et lieux diffusant : jazz, musiques du monde, hip hop ainsi que les collectivités territoriales)
- Autonomie, esprit d'initiative, sens de l'organisation
- Maîtrise des outils informatiques & de communication : OpenOffice, Indesign, Réseaux sociaux...
- Notions sur le cadre juridique pour l'emploi culturel
- Flexibilité sur l'emploi du temps (concerts, déplacements...)

Conditions d'emploi

- Durée hebdomadaire : 28h
- Lieu de travail : Paris
- Contrat CUI – CAE
- Durée : 1 an renouvelable, 1 mois d'essai.
- Rémunération : SMIC horaire à négocier selon profil
- Date d'embauche : **dès que possible**

Lettre de motivation + CV à adresser uniquement à cette adresse :

booking@vestonleger.com

Seules les candidatures répondant aux critères des CUI – CAE seront étudiées.
Merci de vérifier au préalable votre éligibilité.